15.07.2020 – 14:05 Uhr

Révision de la Loi sur l'énergie: il faut une vision globale

Berne (ots) -

L'Union des villes suisses soutient l'objectif du Conseil fédéral de rendre le système énergétique suisse plus durable et plus respectueux du climat. En le transformant, il faut veiller à respecter aussi bien les objectifs de politique énergétique et climatique que les exigences de la sécurité de l'approvisionnement. Toutefois, continuer avec le système actuel, qui ne promeut que l'électricité renouvelable, n'est pas à la hauteur de cette exigence. Il est nécessaire d'adopter une vision globale et de soutenir les énergies alternatives, quelle que soit la technologie utilisée.

L'Union des villes salue l'intention du Conseil fédéral de renforcer, par une révision de la Loi sur l'énergie, la production d'énergies renouvelables en Suisse afin d'atteindre les buts fixés par la Stra-tégie énergétique 2050 et l'objectif climatique zéro net. Cependant, les membres de l'Union des villes sont critiques envers la poursuite de la promotion spécifiquement sectorielle et technologique exis-tante. La Loi sur l'énergie (LEne) offre la base nécessaire pour définir un soutien neutre quant à la technologie et intersectoriel. Les objectifs actuels, qui ne touchent que le secteur de l'électricité, doi-vent donc être complétés par des objectifs pour la production de gaz et de chaleur renouvelable. Toutes les aides à la production, à la conversion et au stockage d'énergies renouvelables doivent être définies conjointement dans la LEne.

Continuer à soutenir la production électrique des usines d'incinération et des stations d'épuration

Pour l'Union des villes, la suppression du soutien aux usines d'incinération et aux stations d'épuration est incompréhensible. La raison invoquée, qui dit que ces installations sont financées par des taxes et couvrent leurs coûts, n'est pas correcte. Selon la loi, les taxes sur les déchets et les eaux usées doivent être utilisées pour éliminer et traiter déchets et eaux usées d'une manière respectueuse de l'environnement et économique. Selon le surveillant des prix, l'utilisation de la chaleur résiduelle pour produire de l'électricité ne doit pas être financée par ces taxes. Sans soutien, les potentiels élec-triques qu'offrent les usines d'incinération et les stations d'épuration ne seront pas utilisés à plein. Il est même à craindre que les centrales existantes ne soient plus remplacées et que la quantité de cou-rant produite ne diminue.

Contact:

Kurt Fluri, conseiller national, maire de Soleure, président de
l'Union des villes suisses 079 415 58 88
Martin Flügel, directeur suppléant de l'Union des villes suisses, 079
743 90 05

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100852127 abgerufen werden.